

SPRAGUE, D. N., with a foreword by Thomas R. Berger, *Canada and the Métis, 1869-1885*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988. xii-203 p. 24,95 \$.

Diane Payment

Volume 43, numéro 3, hiver 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304827ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304827ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Payment, D. (1990). Compte rendu de [SPRAGUE, D. N., with a foreword by Thomas R. Berger, *Canada and the Métis, 1869-1885*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988. xii-203 p. 24,95 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(3), 428–430. <https://doi.org/10.7202/304827ar>

SPRAGUE, D. N., with a foreword by Thomas R. Berger, *Canada and the Métis, 1869-1885*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988. xii-203 p. 24,95\$

Cette étude exhaustive vient combler un grand vide dans l'histoire des Métis de l'Ouest canadien. Elle démontre, de façon convaincante, que le gouvernement canadien ne respecta point «l'accord» ou les termes de la loi du Manitoba de 1870. Le gouvernement provisoire de Louis Riel, par l'entremise de son habile négociateur à Ottawa, l'abbé Joseph-Noël Ritchot, avait obtenu des garanties concernant les droits fonciers, politiques et linguistiques des Métis. Ces derniers et leurs concitoyens anglo-autochtones, connus sous l'appellation de «Halfbreed», formaient la majorité de la population à la Rivière-Rouge et dans la nouvelle province du Manitoba. Les descendants des voyageurs canadiens-français, écossais et orknéens, et d'Amérindiennes principalement d'origine cri, ojibwa et dene habitaient la région de la Fourche (confluent des rivières Rouge et Assiniboine) depuis le début des années 1800. La nation métisse était originaire de l'Ouest canadien et, avec les autochtones, elle réclamait ses droits de premiers occupants.

L'argument central de Sprague est que le gouvernement canadien confirma ces droits coutumiers dans la loi du Manitoba mais procéda aussitôt au démembrement des articles 31 et 32 qui régissaient les droits autochtones et fonciers des Métis. Une série d'amendements illégaux, de pratiques frauduleuses et une spéculation foncière fiévreuse à la fin des années 1870, facilitèrent le dépouillement de la «nouvelle nation» par les nouveaux arrivés de l'Ontario. L'architecte ou le grand responsable de cette tragédie canadienne a été nul autre que le premier ministre John A. Macdonald et ses acolytes. Macdonald n'avait aucune envie de voir les terres «inoccupées» de l'Ouest exploitées par les Métis. Leurs soi-disant droits étaient une entrave à ses projets de colonisation euro-canadienne et plus spécifiquement anglo-canadienne. Dans cette optique, le gouvernement, de connivence avec l'entreprise commerciale et bancaire, procéda à l'élimination du «facteur» métis. La promesse d'amnistie n'étant pas exécutée, Riel est forcé de prendre la route de l'exil. À compter de

1875, les politiciens métis sont isolés et l'alliance métisse-canadienne-française à l'Assemblée législative s'effondre dès 1879. Des administrateurs sympathiques aux Métis ou portés à respecter leurs droits, comme le premier lieutenant gouverneur A. G. Archibald, sont écartés du pouvoir et remplacés par des agents prêts à se conformer aux visées du gouvernement Macdonald. Certains protestent contre les politiques injustes et les décisions arbitraires du gouvernement. Le premier ministre du Manitoba, Marc-Amable Girard, et le député conservateur fédéral, Joseph Royal, obtiennent quelques délais. Mais leurs interventions et celles de Mgr Taché et de l'abbé Ritchot sont inefficaces. «Le curé obstiné de St-Norbert» qui avait négocié directement avec Macdonald et Cartier en 1870 est particulièrement aigri. Il accuse les pères de la Confédération d'avoir trahi et délibérément dépouillé les Métis (p. 134-135). Mais sa lettre et les exhortations des politiciens francophones n'ont pas d'impact. Au grand chagrin des leaders francophones des années 1870, l'immigration québécoise est faible. Le Manitoba n'a pas la réputation d'une province sympathique et les Québécois sont davantage attirés vers les usines de la Nouvelle-Angleterre. Le rêve d'un «bloc» francophone (Canadiens français et Métis) ne se réalisera pas.

Les années 1880 sont des «années sombres» pour les Métis du Manitoba. Isolés du pouvoir et subissant les préjugés et même la violence des Anglo-Ontariens, la majorité d'entre eux se fixent définitivement dans leurs campements saisonniers dans les Territoires du Nord-Ouest entre 1878 et 1882. Mais leur indépendance sera de courte durée. En 1882, les terres de l'Ouest sont ouvertes aux *homesteaders* sans aucune considération pour les droits des Métis qui occupent les terres le long des rivières Saskatchewan Sud et Qu'Appelle.

Les Métis de la Saskatchewan font encore appel à Riel en 1885. De retour d'exil, il adresse des pétitions à un gouvernement insensible et qui, selon Sprague, entretient un profond ressentiment contre Riel. Leurs droits de premiers occupants et les titres pour leurs terres sont de nouveau au centre de leurs réclamations. La résistance prend de l'ampleur et, cette fois, c'est la guerre. Sprague prétend qu'il y a une conspiration de la part du gouvernement, plus précisément de Macdonald, qui depuis 1884 complotait l'élimination de Riel et des Métis. Cependant cet argument d'une rébellion provoquée délibérément par Macdonald, de connivence avec des agents locaux, n'est pas satisfaisant. Il est assez évident que le gouvernement ne voulait pas négocier avec les Métis, qu'il n'avait aucune intention de confirmer leurs droits et qu'il complotait contre Riel en 1884. Toutefois, les témoignages des Métis (journal de l'abbé Cloutier, fonds de La Société historique métisse et correspondance de Louis Schmidt) suggèrent que le recours aux armes avait été plutôt spontané et que la lutte politique active datait d'au moins 1882. Sprague déclare qu'il a eu un accès sélectif au fonds du ministère de la Justice lors de ses recherches. Ces restrictions ont sans doute limité son enquête.

Par contre, son analyse des événements de 1869-70 au Manitoba et de ses suites est davantage étoffée et convaincante. Il semble étrange cependant d'avancer l'hypothèse que c'est l'Irlandais W. B. O'Donoghue qui a exécuté l'orangiste Thomas Scott en 1870. Les Métis qui formaient le peloton d'exécution, entre autres André Nault et Ambroise Didyme Lépine, ont gardé le secret et François Guillemette, qui avait livré le coup de grâce, est assassiné à Pembina. Somme toute, il est important de signaler que Sprague est le premier

auteur qui ait osé nous présenter une autre vérité et faire une analyse critique de la politique de Sir J. A. Macdonald dans le contexte de «la question métisse» au Canada entre 1869 et 1885. Riel et les Métis lui en seront reconnaissants. Et les chercheurs intéressés trouveront dans l'introduction et le bilan historiographique une excellente mise au point.

*Service canadien des parcs
Winnipeg*

DIANE PAYMENT